

# *Devenir étalon ou Lice*

## *pour les Hova'Nuls*

Après votre première expo, et grâce aux judicieux conseils que vous avez pu lire dans *Les Hova'nuls font leur première Expo*, vous voilà lancé avec votre hova dans le parcours du futur étalon, ou future lice...

Un parcours pas si compliqué en fait, qui est constitué des étapes suivantes :

### *Le caractère*

Passer le CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) indispensable pour valider la suite...

Passer le TAN (Test d'Aptitudes Naturelles)

Ces deux épreuves sont accessibles aux chiens âgés d'1 an minimum et elles sont régulièrement organisées par le CFH à l'occasion des Régionales d'Eleavage et de la Nationale d'Eleavage

### *La santé*

Dès l'âge de 15 mois, vous pourrez faire pratiquer la radio de dépistage de la dysplasie, qui sera lue et cotée par le lecteur officiel du Club

Le dépistage des tares oculaires est obligatoire pour tous les

reproducteurs.

Le dépistage de la myélopathie dégénérative n'est pas obligatoire, mais il est recommandé si les parents n'ont pas été contrôlés.

Les données de santé permettent au Responsable d'élevage d'évaluer les risques lors d'une demande de saillie.

Si cela n'a pas été fait par votre éleveur, il faudra procéder à l'identification génétique de votre chien (empreinte ADN) qui sera enregistrée à la Société Centrale Canine

## *La beauté*

Enfin, votre chien/votre chienne est si beau/belle qu'il/elle n'aura aucune difficulté à obtenir une mention EXCELLENT à l'occasion d'une exposition canine, à partir de la classe intermédiaire (15 mois)

## **PARCOURS REUSSI ! Mon chien/ma chienne est coté 2 !**

Un fois son parcours complété, vous recevrez une attestation de cotation de la Commission Elevage et votre chien sera automatiquement inscrit sur la liste des étalons agréés par le Club. La cotation 2 est la cotation minimale pour figurer sur cette liste.

## **MON CHIEN EST UN ETALON !**

## **MA CHIENNE EST UNE LICE !**

*Mes droits , si je suis adhérent(e) du CFH*

👉 Il/elle est automatiquement inscrit sur la liste des

étalons/des lices

- ☞ Il apparaît sur la carte des étalons
- ☞ Elle est mentionnée sur la liste des lices reconnues par le CFH
- ☞ Votre étalon est proposé par le Responsable d'Élevage lors des demandes de saillies
- ☞ Comme reproducteur, votre étalon/votre lice apparaît sur la rubrique « saillies » et « naissances » du club

## *Mes devoirs de propriétaire d'étalon*

☞ En cas de demande directe d'un propriétaire de lice, je me rapproche du responsable d'élevage pour valider le mariage ☞ Je vérifie toujours (avec l'aide du responsable d'élevage) que la lice a bien elle aussi validé son parcours complet sur le plan de la santé, du caractère et de la beauté, afin que la future portée soit conforme au règlement d'élevage et paraissent comme telle sur les supports du Club

***A chaque étape de ce parcours, votre interlocuteur privilégié sera le Responsable d'Élevage du Club de race, tous jours à vos côtés pour vous informer et vous conseiller.***

*Aller plus loin...*

*Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?*

Obtenez un qualificatif EXCELLENT en Spéciale, Régionale ou Nationale d'Élevage et

Passez et obtenez le TAT (Test d'Aptitude au Travail)

Votre étalon sera coté **3**

Passez et obtenez le TAU (Test d'Aptitude à l'Utilisation)

Votre étalon/lice sera coté **4** (il lui faut un excellent en Nationale d'Élevage ou au Championnat de France)

*(Attention ! licence de Mordant obligatoire pour ces 2 épreuves)*

***A vous de jouer...***